

DATES	LIEUX	THEMATIQUES
7 février	CHAUMONT	Se lancer à l'export, quels sont les préalables et comment bien se préparer
9 février	REIMS	Comment gérer efficacement une commande import
2 mars	REIMS	La prestation de service à l'international <i>Quelle réglementation fiscale, juridique et sociale appliquer ?</i>
23 mars	CHARLEVILLE-MEZIERES	Développer ses ventes export grâce aux outils numériques <i>Site internet, réseaux sociaux, moteurs de recherche...</i>
6 avril	REIMS	Piloter efficacement son réseau de vente à l'étranger
25 avril	CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Comment préparer et obtenir le statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA)
27 avril	TROYES	Le crédit documentaire <i>Fonctionnement, spécificités pays et comment limiter les irrégularités</i>
11 mai	TROYES	Comment rédiger sa Déclaration d'Echanges de Biens ou de Services (DEB/DES)
16 mai	CHAUMONT	INCOTERMS® 2010
1 juin	REIMS	Le fonctionnement de la TVA dans les opérations de commerce international <i>Opérations intracommunautaires, import/export, triangulaires...</i>
15 juin	CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Sécuriser ses ventes export sur le plan juridique <i>Contrat commercial, CGV, CGA et CGV en ligne...</i>
20 juin	TROYES	Négocier et rédiger ses contrats d'agent commercial et de distribution à l'international
28 sept.	REIMS	Négocier à l'international dans un contexte pluriculturel
3 oct.	TROYES	Comment gérer efficacement une commande export
10 oct.	CHAUMONT	Les cautions et garanties de paiement à l'international
7 nov.	TROYES	Quel moyen de paiement choisir pour sécuriser ses transactions import-export
16 nov.	REIMS	Transport international, choisir le bon prestataire et maîtriser ses coûts
23 nov.	TROYES	Prix de vente export, les différentes méthodes de calcul
7 déc.	TROYES	Les leviers logistiques et douaniers pour optimiser ses approvisionnements import
8 déc.	CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Gagner en compétitivité en maîtrisant l'origine de ses marchandises

CCI International reste ouvert à l'organisation de formations sur d'autres thématiques en **inter-entreprises** ou **intra-entreprises**. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins spécifiques.

Retrouvez les programmes détaillés des formations ci-dessus sur notre site internet
www.international.champagne-ardenne.cci.fr rubrique formation.

Inscription et renseignements : Laurence Legry
international@champagne-ardenne.cci.fr - Tel : 03.26.69.33.52

Dans le cadre de



CHAMPAGNE
 ARDENNE
 INTERNATIONAL

Bulletin d'inscription à retourner par courrier à l'adresse :

CCI Champagne-Ardenne – CCI International - 10 rue de Chastillon - CS 50537 - 51011 Châlons-en-Champagne Cedex
Ou par email : international@champagne-ardenne.cci.fr (☎ 03.26.69.33.52)

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Responsable formation :

Nom/Prénom :

Email : Tel :

Stagiaire :

Nom/Prénom : Fonction :

Email : Tel :

Date et intitulé de la / des formation(s) :

1.

2.

3.

Règlement :

Droit d'inscription/personne : 390 € net la journée

Les droits d'inscription seront réglés par :

L'entreprise

L'organisme gestionnaire des fonds de l'entreprise (OPCA). Nom et adresse de l'OPCA :

Le stagiaire déjeunera sur place (plateau-repas)

Les signataires déclarent avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de prestations ci-après.

Conditions générales de prestation

Application des conditions générales de prestation :

Les présentes conditions générales de prestation (ci-après CGP) sont systématiquement remises à chaque entreprise pour lui permettre de passer commande. Par conséquent, le fait de passer commande ou d'assister à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du participant à ses CGP – à l'exclusion de tout autre document. Les présentes CGP sont prises en application notamment des articles L.6353-1, L.6353-2 et R.6353-1 du Code du Travail sur la formation professionnelle.

Champ d'application :

Les CGP s'appliquent à l'ensemble des formations dispensées par la CCI Champagne-Ardenne.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 21 51 01585 51 auprès du Préfet de région Champagne-Ardenne.

Désistement :

En cas de désistement de l'entreprise à moins de 5 jours francs avant le début de la formation, celle-ci versera une indemnité correspondant à 50% du montant de la formation. En cas d'absence le jour de la session la totalité du montant de la formation sera dû.

Modification de la réservation :

1- La maladie d'un formateur ou l'indisponibilité matérielle insurmontable dans laquelle peut se trouver un formateur, peuvent donner lieu au report ou à l'annulation d'une action. Il en va de même en cas de force majeure.

2- Dans le cas où le nombre de participants inscrits à un stage serait jugé pédagogiquement ou financièrement insuffisant, la CCI Champagne-Ardenne se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler le stage. Dans ce cas, la CCI Champagne-Ardenne doit respecter le délai de prévenance de trois jours ouvrés minimum avant l'ouverture du stage. Les montants éventuellement encaissés par la CCI Champagne-Ardenne seront remboursés intégralement en cas d'annulation.

Prix :

Les prestations sont fournies au prix en vigueur au moment de la passation de la réservation. Le prix inclut la fourniture de la prestation ainsi que les documents nécessaires au bon déroulement de la formation.

Préservation de la propriété intellectuelle :

L'entreprise cliente est interdite d'utiliser, à quelle que fin que ce soit, les supports pédagogiques mis en œuvre par la CCI Champagne-Ardenne sans son autorisation expresse et écrite, certains de ces supports ayant fait l'objet d'un brevet à l'Institut national de la Propriété Industrielle et autres étant protégés les dispositions sur la propriété littéraire et artistiques.

Facturation :

Une facture est établie à l'issue de la prestation. Le règlement s'effectuera à réception de facture.

Paiement - retard ou défaut :

Conformément à la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

Règles de l'établissement :

Le participant s'engage à respecter les règles de l'établissement et les consignes de sécurité.

Fait à

le

Pour l'entreprise, Nom et Prénom du Dirigeant

Pour la CCI Champagne-Ardenne, le Directeur